

Entraigues sur la Sorgue, le 23 août 2022

A partir du 23 août 2022, la navigation et activités subaquatiques sont interdites sur la Sorgue

Suite à l'atteinte du seuil réglementaire de 4 m³/s à Fontaine de Vaucluse durant 2 jours consécutifs, la navigation est **INTERDITE** sur la Sorgue.

Le débit de la Fontaine de Vaucluse est particulièrement bas pour la saison. La navigation restait néanmoins possible, avec un niveau d'eau suffisant, notamment du fait que les micro-centrales situées sur la Sorgue amont ont été arrêtées. Cela a permis que l'eau normalement dérivée dans les bras usiniers s'écoule dans le bras principal de la Sorgue amont, où se pratique la navigation.

Il est nécessaire par principe de précaution de stopper l'activité au deçà d'un certain seuil, pour limiter les pressions sur les milieux aquatiques et à la faune qu'ils abritent. C'est aujourd'hui le cas : le débit de la Fontaine de Vaucluse a atteint ces deux derniers jours le seuil réglementaire des 4 000 l/s (4 m³/s). Conformément à l'arrêté préfectoral réglementant la navigation (arrêté du 28/05/2019), **toutes les activités liées à la navigation et aux activités subaquatiques sont interdites sur l'ensemble des Sorgues et du Canal de Vaucluse.**



En complément, d'autres pratiques de loisirs tels que la pêche pourraient être limitées réglementairement. L'interdiction de la baignade, déjà en vigueur sur de nombreuses communes, pourrait être renforcée.

ATTENTION, surtout en cette période exceptionnelle de crise, toute intrusion dans la rivière peut avoir des conséquences néfastes : piétinement des fonds où vivent des invertébrés aquatiques, tels que des larves de libellules, des larves de mouches de mai, des sangsues... perturbation des habitats des poissons, déjà fortement réduits par les niveaux d'eau très bas, par la présence de l'Homme dans l'eau ou la construction de petits barrages... pollution de l'eau plus concentrée, risques sanitaires et apports de produits chimiques via les crèmes solaires, etc.

La protection de la rivière et de ses berges est l'affaire de tous. Nous avons la possibilité de contribuer, chacun à notre échelle, à limiter les impacts de la situation exceptionnelle de sécheresse que nous subissons.

Nous comptons sur votre vigilance, votre citoyenneté et votre bienveillance envers la rivière pour respecter les interdictions et bonnes pratiques, afin qu'ensemble, nous tâchions de limiter autant que possible les impacts de la sécheresse sur le milieu naturel et la vie associée.

Relations presse : Léna KEOHAVONG – 04 90 83 68 25 / communication@laSorgue.fr

1 allée de la passerelle - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

T 04 90 83 68 25 – F 04 90 83 17 60

smbs@laSorgue.fr – www.laSorgue.fr